

Nos conditions générales de réservation locatives

Coordonnées du prestataire

SARL MAGRE

Village de Cromenach

56190 AMBON – MORBIHAN

02.97.41.67.47 – villagedecromenach@orange.fr

APE : Terrains de camping et parc pour caravanes ou véhicules de loisirs

SIRET 39050150000016 APE 552C

Capacité d'accueil

Il ne sera accepté que le nombre de personnes indiqués (*y compris enfant en bas âge*) pour une location d'hébergement et un seul véhicule par emplacement. Les informations données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément (*dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi*) devra être déclaré à l'arrivée. Toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant rendent le contrat caduc.

Évolution des tarifs

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Nous ne pourrions en aucun cas être tenue responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période. Les tarifs indiqués sur le site sont en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de la date d'encaissement de l'acompte et de la totalité du prix. Tout changement ou modification du taux ainsi que toute évolution des taxes applicables

Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA. Inclus dans le tarif : eau, électricité, télévision, stationnement 1 voiture. Exclut : frais de dossier 5€, taxe de séjour, assurance annulation.

Réservation, modalités de paiement

La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation. La réservation est acceptée lorsque nous encaissons l'acompte (30% de la somme totale). Paiement possible par chèque, carte bancaire, chèques vacances, E chèques vacances et espèces. A défaut du paiement de l'acompte 15 jours après la date mentionnée sur le contrat de location, le Camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

Cautions

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie.

Les cautions sont de 200€ pour le locatif et de 60€ pour le ménage. Ces cautions ne sont pas encaissées et sont annulées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il vous sera facturé 60€ (selon locatifs). Les cautions seront annulées après vérification du locatif par les équipes.

Arrivées au camping

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception muni de son contrat qui lui aura été adressé par courrier ou par mail. En cas d'arrivée tardive, en avisant le camping. Le camping se réserve la possibilité de disposer de l'hébergement s'il restait sans nouvelle 24h après la date prévue du séjour. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise à la SARL Magré. Il n'y a pas de

remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée, quelles qu'en soient les raisons. En cas de litige, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès d'un médiateur au plus tard dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de la notification, Décret n°2015-1382.

Les animaux

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse moyennant un supplément, sauf les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » et 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » sont interdits. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent). Il est interdit de laisser l'animal seul dans le logement ou sur la terrasse.

Assurance annulation

Recommandée. 3% du séjour.

Annulation

En cas d'annulation de votre part 30 jours avant la date d'arrivée l'acompte sera intégralement remboursé. Si l'annulation se fait moins de 30 jours avant la date d'arrivée aucun remboursement ne sera effectué. Aucun remboursement ne sera accordé si le séjour est écourté du fait du locataire.

Annulation en cas de pandémie

- En cas de fermeture totale de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné au titre de la réservation du séjour, hors frais de dossier d'assurance, feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 6 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

2- Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le client ou un membre du séjour expressément nommé à la création de la réservation serait atteint par la COVID 19 ou serait identifié comme cas contact et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture, sauf si assurance annulation souscrite au moment de la réservation. Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions

Location d'hébergement

En hors saison la location se fait à partir d'une nuit (sauf weekend férié 3 ou 4 nuits selon weekend). En saison (juillet-août) la location se fait pour une durée minimum de 7 nuits. Arrivée le samedi à partir de 16h et départ jusqu'à 10h. Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement.

Assurance

Responsabilité civile voyage et villégiature OBLIGATOIRE.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil. En cas de non-respect de ce règlement, la Direction se réserve le droit d'expulser sans préavis.

Mineurs

Les mineurs non accompagnés d'un parent ascendant ne sont pas acceptés.